

faction et Notre approbation. Aux uns et aux autres, Nous recommandons l'obéissance à leurs pasteurs respectifs et la persévérance dans le bien.

Et comme gage de Notre paternelle affection à vous tous ici présents, à vos familles éloignées, à vos parents et à vos amis, Nous donnons de tout cœur la bénédiction apostolique.

LA DISSOLUTION DES PARTIS

Je commence, monsieur le Directeur, la réponse que j'adresse à un article du *Monde canadien* du 28 septembre dernier, par mettre hors de cause le peuple canadien. Personnellement, j'aime profondément les catholiques populations du Canada; je rends un juste hommage à la sagesse, à la probité, au travail, à la persévérance qui ont fait de cette nation, pauvre d'abord et peu nombreuse, un des meilleurs peuples du monde; j'admire sincèrement les vertus d'un peuple qui a eu pour premier évêque un saint, qui a été formé par ses prêtres comme les abeilles font la ruche, et qui a trouvé, en changeant de domination, dans la constitution de ses paroisses, le gage de toutes les espérances. Ce n'est pas d'aujourd'hui et pour le besoin d'une cause que je manifeste ces sentiments. Je crois les Canadiens de la province de Québec aussi bons Français que nous, et, pour les sentiments d'affection et d'estime que je porte à votre pays et à vos dignes habitants, je suis aussi Canadien que mon bienveillant adversaire.

Ce sont précisément ces sentiments d'estime et d'affection qui m'ont fait voir avec plus de regret les divisions, parmi vous, de partis politiques; leurs malheureux combats sur le terrain de la métaphysique sociale; les désastreux effets de pareils conflits. Dans la patriotique et pieuse douleur que j'en éprouve, j'ai proposé la résolution des partis et leur fusion en un seul parti catholique, qui fait sa politique de sa religion, et de ses églises la première pièce de son gouvernement.

La raison première, et, selon moi, décisive, de cette résolution, est que Dieu est Dieu et que Jésus-Christ est le roi immortel des siècles. Tout, rois et peuples, pasteurs et troupes, doit s'incliner devant le divin pouvoir du Rédempteur. Les vérités qu'il impose à notre foi, les lois qu'il impose à notre volonté, les grâces qu'il propose à notre libre arbitre, l'organisation hiérarchique qu'il a fondée pour la dispensation des bienfaits de l'Évangile: tout cela, c'est la constitution divine de l'humanité rache-

tée p
vine
paré
le far
tout
-socié
trouv
-chef
-et de
-aux n
-des es
-che :
Un ca
tempo
-de l'E
-donné
-gneur
-liques
-des lo
-sur la
Ce
-comm
-voués
En
-se trou
-m'est i
-les libé
-serve d
-ne save
-licence
-entend
-suivant
-tes des
-veulent
-deau ;
-feront
-qu'ils l
-faire en
-démont
-la scélé
-de ses f
-me sera
-nature.